



Offre d'emploi - Conseiller en urbanisme

Le Groupe DDM est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper le poste de conseiller en urbanisme.

Sous l'autorité du directeur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, le conseiller en urbanisme est chargé de l'émission des permis et des certificats et de leur suivi ainsi que de l'application de la réglementation pour diverses municipalités de la région de Québec.

Description

Plus spécifiquement, le conseiller en urbanisme doit :

- Répondre aux demandes de renseignements et de services ;
- Accueillir et assister les requérants dans l'élaboration de leur demande ;
- S'assurer de l'application et du respect des règlements municipaux et d'urbanisme, incluant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ainsi que de toutes lois ou tous règlements applicables ;
- Appliquer le règlement Q-2, r.22 sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, ainsi que les règlements sur les nuisances publiques ;
- Participer à la rédaction et à la mise à jour de la réglementation;
- Procéder à l'étude et à l'analyse des demandes de permis, émettre tout permis et certificat d'autorisation conformément aux lois et règlements en vigueur ;
- Travailler en étroite collaboration avec les professionnels et les divers intervenants aux dossiers ;
- Effectuer des visites d'inspections et émettre des avis de non-conformité, lorsque requis ;
- Assurer le suivi des plaintes et requêtes ;
- Assister aux assemblées du Comité consultatif d'urbanisme et en dresser les procès-verbaux ;
- Effectuer toute autre tâche demandée par son supérieur immédiat ou son substitut.

Exigences requises

- Détenir un diplôme d'études universitaires en urbanisme ou l'équivalent;
- Minimum de deux (2) années d'expérience pertinentes;
- Bonne connaissance des lois et règlements applicables dans le domaine de l'urbanisme ;
- Bonnes aptitudes pour la planification et l'organisation du travail ;
- Faire preuve d'habiletés relationnelles, de diplomatie, d'écoute et de courtoisie ;
- Avoir à cœur le service aux citoyens ;
- Faire preuve d'autonomie ;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Posséder de l'expérience dans le domaine municipal ainsi que la connaissance des logiciels de PG Solutions constituent des atouts.

Seuls les candidat(e)s retenu(e)s seront contactés.

Veuillez faire parvenir, avant le 23 février, votre curriculum vite avec une lettre de présentation à l'adresse suivante : louism.frechette@groupe-ddm.com